



SYMEVAD *info*

SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets ménagers
des Communautés d'Agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et de la Communauté de Communes Osartis-Marquion

N°8 - Avril 2017

SOMMAIRE

Prévention

- Eveil en douceur : la 1^{ère} micro-crèche à passer aux couches lavables
- Collectivités passez au Zéro Déchet

p.2

Grands Projets

- Un nouveau centre de compostage à Vitry-en-Artois

p.4

Focus sur

- La seconde vie des Textiles d'habillement, Linge de maison et les Chaussures

p.6

Le saviez-vous ?

p.7

Agenda

p.8



EDITO

Depuis 10 ans le Syme vad écrit, avec vous, l'avenir de son territoire. Une histoire qui prend vie en janvier 2007 avec la création du Syndicat dans un premier temps puis s'incarne par la création d'unités de traitement et de valorisation des déchets performantes tout au long de ces années. Une histoire qui s'appuie avant tout sur chacun d'entre vous : collectivités, habitants, associations, entreprises... Une histoire où chacun peut agir à son échelle pour nous permettre d'atteindre, ensemble, l'objectif Zéro Déchet.

Pour ses 10 ans, le syndicat a souhaité renouveler la formule du SYMEVAD info tant dans sa charte graphique que dans son contenu. Cette nouvelle maquette entend mettre en lumière les différentes activités du SYMEVAD mais aussi les thématiques traitées par le syndicat. L'objectif est de permettre à chacun d'appréhender au mieux le rôle du SYMEVAD sur le territoire d'une part, et les enjeux liés à notre activité d'autre part.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Martial VANDEWOESTYNE,
Président du SYMEVAD

Bulletin gratuit
N°ISSN : 2107-3589 / Dépôt légal : à parution
Diffusion à 4 500 exemplaires

Directeur de la publication :
Martial VANDEWOESTYNE

Directeur de la rédaction :
Jean-Claude DHALLUIN

Comité de rédaction : Christophe MEZIERES,
Zoé POIRIER

Textes photos et illustrations :
Service communication du SYMEVAD
Laurent Vautrin TIRU - Julien Pitinome TIRU

Imprimé par : Imprimerie Sensey
Imprimé sur papier 100 % recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET

PRÉVENTION CONSOMMATION RESPONSABLE

Eveil en douceur : la 1^{ère} micro-crèche à passer aux couches lavables

Edwige THEETEN - gérante de la micro-crèche Eveil en Douceur basée à Fresnes-les-Montauban - nous parle de la démarche.

• Pouvez-vous nous présenter votre micro-crèche en quelques mots ?

Ouverte en 2014, nous accueillons simultanément 10 enfants. Notre travail s'articule autour d'un véritable projet pédagogique où chacun peut s'épanouir en toute sérénité. Notre projet d'établissement est d'avoir une réelle démarche respectueuse de l'environnement. Par exemple, l'une de nos particularités est de proposer un repas 100% bio et de saison, adapté à l'alimentation des tout-petits. Autre exemple plus récent, nous sommes passés aux couches lavables grâce à l'accompagnement proposé par le SYMEVAD et l'association La Ficelle.



• Quelle a été la démarche pour passer aux couches lavables ?

Après avoir été contacté par le SYMEVAD, nous avons réalisé une réunion d'information à destination des parents au sein de la crèche. L'objectif était de les sensibiliser et de lever les a priori - même s'il existe encore quelques réticences. A l'issue de celle-ci nous avons souhaité tester le fonctionnement des couches pendant un mois sur 2 enfants. Un test qui s'est révélé concluant puisque depuis septembre tous les enfants sont dotés d'un kit de couches lavables au sein de la micro-crèche. Une démarche qui intéresse les parents puisque certains souhaitent passer aux couches lavables à la maison également.

• Ce changement a-t-il eu un impact important au sein de la micro-crèche ?

L'équipe a dû être formée pour l'utilisation des couches. Il y a notamment un protocole précis à respecter au niveau du lavage, puisqu'il faut une lessive bien adaptée. Nous avons dû repenser l'aménagement de la salle de bain. Au quotidien, c'est une véritable source de réduction des déchets produits. Au niveau des enfants, aucun problème n'a été rencontré, au contraire nous avons pu constater une diminution des irritations sur les fesses.

 **Le poids des déchets produits et la facture sont divisés par 3 !**



4 500 à 6 000 couches jetables
Budget entre 1 000 et 2 000 €



20 couches réutilisables
Budget entre 500 et 600€

Vous souhaitez passer gratuitement aux couches lavables, n'hésitez pas à contacter Gaëlle Mouquet au 03 21 79 12 49 ou par mail g.mouquet@symevad.org

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET

GASPILLAGE

PRÉVENTION



EXEMPLARITÉ DES ADMINISTRATIONS

Collectivités : passez au Zéro Déchet



Depuis sa création, le SYMEVAD mène une politique dynamique de réduction des déchets sur son territoire en partenariat avec les acteurs locaux, où les collectivités jouent à la fois le rôle de relais mais aussi d'acteur en terme d'exemplarité environnementale. Parmi les actions à mettre en place : **le Zéro phytosanitaire, la suppression de la vaisselle jetable, la réduction et la collecte séparée du papier...**

Engager et accompagner les collectivités vers l'éco-exemplarité en matière de gestion des déchets

Pour accompagner les administrations vers une meilleure gestion de leurs déchets tout en leur proposant des solutions concrètes, le SYMEVAD. Lancé en octobre dernier, le Réseau « **Administration Zéro Déchet** » a pour objectif d'engager les collectivités du territoire vers l'éco-exemplarité en matière de gestion des déchets. Plus qu'un accompagnement stratégique, ce réseau a pour ambition d'être un lieu d'échange et de coopération afin de trouver des alternatives durables pour les administrations de notre territoire

A ce jour, une quarantaine de collectivités du territoire a souhaité s'engager et être accompagnée par la démarche « Administration Zéro Déchet ».

ADMINISTRATION

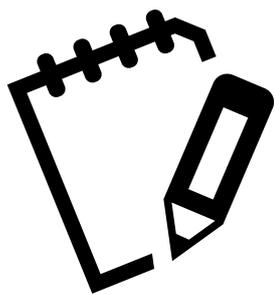
Zéro DÉCHET



1 objectif commun - 4 enjeux

- Se mettre en conformité avec les évolutions réglementaires en matière de tri et de prévention des déchets
- Faire des économies de fonctionnement en optimisant l'organisation et réduisant la production de déchets.
- Valoriser l'image de la collectivité en intégrant une démarche d'exemplarité environnementale
- Améliorer les conditions de travail et de sécurité des agents municipaux.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter
Emilie Gallois au 03 21 79 54 33 ou par mail e.gallois@symevad.org



GRANDS PROJETS

Un nouveau Centre de Valorisation Organique à Vitry-en-Artois

La production annuelle de déchets verts* collectés sur tout le territoire du SYMEVAD varie de 34 000 à 41 000 tonnes par an. Ces déchets sont actuellement traités en partie (max. 25 000 tonnes) sur la plateforme de compostage de Sin-le-Noble. Toutefois, la capacité de traitement de l'unité existante étant limitée et cette usine étant vieillissante, le SYMEVAD a souhaité la remplacer par un nouveau centre de compostage capable de traiter le gisement du SYMEVAD.

Ce nouveau site sera situé au Nord de la commune de Vitry en Artois, éloigné de toute habitation, et sur une ancienne piste d'aviation allemande. Un soin sera apporté sur l'insertion paysagère et architecturale.

Le syndicat a fait le choix de technologies uniques et performantes au niveau environnemental, afin de pousser au maximum le potentiel organique et énergétique contenu dans les déchets, à travers la production conjointe de compost et de combustible bois.



32 000 tonnes
de déchets traités

11 000 tonnes de compost

valorisées par les agriculteurs du territoire et les services techniques des communes



6 000 tonnes de plaquettes de bois

pour les chaufferies du quartier du Raquet de Sin-le-Noble et de la nouvelle piscine de Vitry-En Artois.



Le fonctionnement du nouveau CVO



1. Le broyage Dans un broyeur industriel les branches et les tontes de pelouse sont broyées afin d'obtenir un mélange homogène.

2. La fermentation Pendant 2 à 3 semaines, le broyat obtenu précédemment est placé sur des dalles en tas appelés « andains » pour être ventilé sous des dômes. L'apport d'oxygène permet un développement des bactéries, qui vont dégrader la matière organique.

3. Le Criblage Permet d'extraire la fraction ligneuse qui après stockage/séchage sous un auvent deviendra des plaquettes de bois

4. La maturation À l'aide d'un retourneur automatique, les déchets sont fréquemment mélangés pendant environ 2/3 mois. Lors de la phase de maturation, d'autres organismes vont se développer permettant de dégrader les matières organiques plus complexes.

5. Le tamisage A la fin de la maturation, les déchets verts sont tamisés pour extraire la partie fine ... le compost

6. Analyse, Transport & Valorisation Le compost produit est proche d'un HUMUS - du terreau



*Qu'est ce qui se cache derrière les déchets verts ?

Les déchets verts appelés aussi végétaux sont constitués principalement des tontes de pelouse, branches et feuilles mortes.





FOCUS SUR



La seconde vie des Textiles d'habillement, Linge de maison et les Chaussures

Ayez la fibre du tri avec Eco TLC

Eco TLC est un éco-organisme, qui a pour objectifs de doubler le volume de TLC collectés à court terme et d'augmenter la proportion de TLC valorisés lors de la collecte. Une fois récupérés, vos vêtements, votre linge de maison et vos chaussures seront triés pour être réutilisés ou recyclés. L'objectif est d'atteindre 100% de valorisation par le réemploi et le recyclage.

Les TLC, qu'est ce que c'est ?

TLC est l'acronyme pour les Textiles d'habillement, Linge de maison et les Chaussures destinés aux ménages. Ce sont tous les vêtements, foulards, bonnets, les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures, que ce soit pour homme, femme ou pour enfant. Même usés, ils peuvent être valorisés !

Alors ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires, ne les jetez pas à la poubelle, faites le bon geste !

En 2015

3kg TLC
par habitant
Collectés sur le SYMEVAD

141 points
de collecte
sur le SYMEVAD
+11 en 2016

Déposez vos TLC dans un point d'apport volontaire* ou à la Ressourcerie d'Evin-malmaison.

Comment bien triés ?

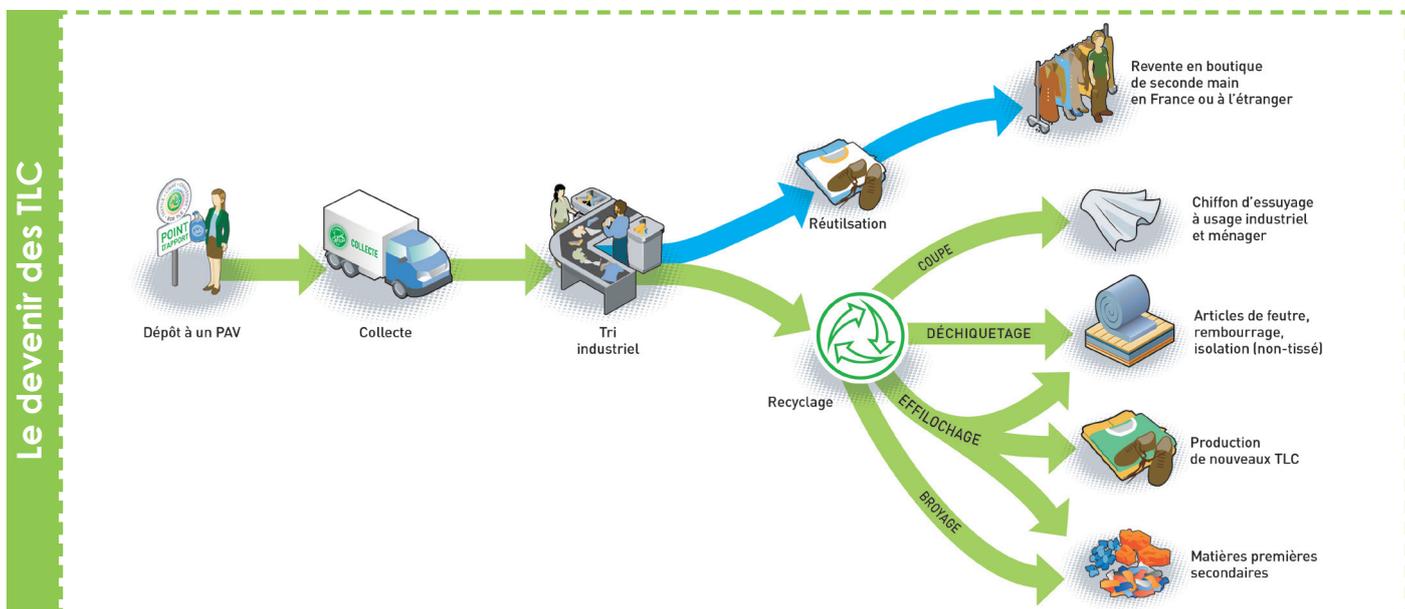


- Tous les TLC se recyclent à condition d'être propres et secs
- Mettre les articles dans des sacs de 50L
- Attachez les chaussures par paire pour éviter qu'elles ne se séparent lors du tri



- Ne mêlez pas d'articles humides qui risqueraient de moisir ou de détériorer le reste des articles

*Pour en savoir plus rendez-vous sur lafibredutri.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Record de France d'injection au TVME



Le 19 janvier dernier le TVME a battu un nouveau record national d'injection de biométhane dans le réseau de gaz de ville avec **209,8 m³/h** pendant 24h.

De quoi parle-t-on exactement ?

Egalement appelé « gaz vert », le biométhane est une énergie 100% renouvelable produite à partir de la dégradation de déchets organiques tels que les ordures ménagères traitées au TVME.

La décomposition de ces déchets dans une enceinte privée d'oxygène produit du biogaz qui, une fois épuré, devient du biométhane. Celui-ci est alors réinjecté dans le réseau de gaz de ville GRDF et revendu à Engie.



Le projet bénéficie d'un soutien financier de la part de l'ADEME, à hauteur de 5 millions d'€, et de l'Europe (FEDER), à hauteur de 3 millions d'€ et ce au titre du caractère démonstratif du projet.



AGENDA



Réunions publiques sur le compostage

avec mise à disposition gratuite d'un composteur et de ses accessoires.

Les jeudis :

- 11 mai 2017 • 15 juin 2017
- 14 septembre 2017 • 12 octobre 2017
- 9 novembre 2017 au SYMEVAD à partir de 18h30

Inscriptions obligatoires auprès de Carole PARMART
03 21 79 54 32



Réunions publiques sur les couches lavables

avec mise à disposition gratuite d'un kit de couches lavables et accompagnement personnalisé

- Mercredi 26 avril à 16h à la crèche « Pitchounes » - Rue Hrasnik à Montigny-en-Gohelle
- Samedi 13 mai à 10h - Siège du SIRA à Arleux

Inscriptions obligatoires auprès de Gaëlle MOUQUET
03 21 79 12 49